



MAIRIE DE FORGES

**COMPTE-RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU
JEUDI 16 MARS 2017
A 19H00**

Membres en exercice : 13

Présents : 11 Votants : 12 (Pour : 12 (dont 1 pouvoir)/ contre : 0/ abstention : 0) Absents excusés : 02

Date de la convocation et de l'affichage : 10 Mars 2017

Le Jeudi 16 Mars 2017, à dix-neuf heures, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de FORGES se sont réunis dans la *Salle du Conseil*, en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-11 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Sont présents : Mesdames BERNARD Micheline, GONÇALVES Sidalia, LAFORGE Fabienne, LE ROCHELEUIL Angélique, VILLAUDY TALLEC Isabelle, Messieurs BARITEAU Philippe, DURRANT Arnaud, LUCAS Cédric, RENOU Gérard, SAUNIER Jean-Luc et TERRIEN Philippe formant la majorité des Membres en exercice, le Conseil étant composé de treize Membres.

Sont absents et excusés : DUPONT Cécile et BERNARD Gilbert qui a donné pouvoir à BARITEAU Philippe.

Gérard RENOU est élu Secrétaire de séance.

La séance est ouverte sous la présidence de *Micheline BERNARD*, le Maire.

Le quorum étant atteint, Madame le Maire déclare la séance ouverte à 19H00, Conformément à l'article L2121.18 du Code Général des Collectivités Territoriales, la séance est publique.

L'ordre du jour est le suivant :

- Compte rendu de séance du Mercredi 8 Mars 2017
- Vote du Compte Administratif 2016
- Vote du Compte de Gestion 2016
- Affectation du résultat 2016
- Préparation Budgétaire 2017
- Questions diverses

Approbation du compte-rendu de réunion du 8 Mars 2017

Le compte-rendu de la séance du 8 Mars 2017 est approuvé à l'unanimité, par les Membres du Conseil Municipal.

Vote du Compte Administratif 2016

Le Conseil Municipal réuni en ce jour, délibère sur le Compte Administratif de **l'exercice 2016**, dressé par Madame Micheline BERNARD, Maire, après s'être fait présenté le Budget et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

Constatant que le **Compte Administratif** présente un :

Excédent de fonctionnement cumulé au 31/12/2016	+ 246 052,67 €
Déficit d'investissement au 31/12/2016 (dont 40 671,26 € RAR)	- 163 262,76 €

Décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2016, comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2016 (excédent)	+ 246 052,67 €
Affectation complémentaire en réserve (1068)	- 163 262,76 €
Résultat reporté en fonctionnement BP 2017 (002)	+ 82 789,91 €

L'inscription budgétaire 2017 :

- Affectation complémentaire en réserve, compte 1068 :	- 163 262,76 €
- Résultat de fonctionnement à reporter au compte 002 (excédent) :	+ 82 789,91 €
- Résultat d'investissement à reporter au compte 001 (déficit) :	- 122 591,50 €

Le Conseil Municipal après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré à l'unanimité, **approuve le Compte Administratif de l'exercice 2016.**

Vote du Compte de Gestion 2016

Après la présentation du **Compte de Gestion** dressé par le Comptable Public accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité, déclare que le Compte de Gestion dressé, pour l'exercice 2016 par le Comptable Public, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Affectation du résultat au 31 Décembre 2016

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame le Maire, Micheline BERNARD, et après avoir entendu la présentation du compte administratif de l'exercice 2016,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016, constate que le compte administratif présente un

Excédent de fonctionnement de : + 246 052,67 € (002)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'affecter le résultat de la façon suivante :

(1) Résultat reporté en section de fonctionnement 002/ BP 2016	+ 124 719,80 €
(2) Dépenses de fonctionnement 2016	- 681 697,40 €
(3) Recettes de fonctionnement 2016	+ 803 030,27 €
(4) Résultat 2016 – section fonctionnement (1+3) – 2	+ 246 052,67 €
(5) Résultat reporté en section d'investissement 001 / BP 2016	+ 66 821,60 €
(6) Dépenses d'investissement 2016	- 227 899,28 €
(7) Recettes d'investissement 2016	+ 38 486,18 €

.../...

(8) Résultat 2015 – section d'investissement (5+7) – 6 (à reporter en S.Invest. 001/BP2017)	- 122 591,50 €
(9) Restes à réaliser investissement 2016 Dépenses	- 40 671,26 €
(10) soit un besoin de financement (1068) (9+8)	163 262,76 €
Résultat à reporter en fonctionnement (4-10) 002 / BP 2017	+ 82 789,91 €

Préparation Budgétaire 2017

- Réunion de la commission budgétaire le 29 Mars prochain.
- Prochaine séance du Conseil Municipal le 10 Avril : Vote du Budget Primitif 2017.

Questions diverses

Pas de questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire clôture la séance.

La séance est levée à 23H30.

